

**SOCIETE DES BRASSERIES DE L'OUEST AFRICAIN**  
**« SOBOA » ou la « Société »**

Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 819.750.000 F.CFA  
Siège social : Route des Brasseries, BP 290, Dakar, Sénégal  
R.C.C.M : SN-DKR-1929-B-007

Paris, le 7 janvier 2019

**Projet d'offre publique d'achat simplifiée suivie d'une radiation envisagée par la Société des Brasseries & Glacières Internationales sur les actions de sa filiale, SOBOA, à un prix de 690 € par action**

SOBOA, société de droit sénégalais et cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris, est une filiale de la Société des Brasseries & Glacières Internationales (ci-après « **BGI** » ou l' « **Initiateur** ») à hauteur de 96,1% du capital et des droits de vote.

La liquidité des actions représentant le capital de la SOBOA négociées sur le marché Euronext est particulièrement réduite : le flottant étant inférieur à 4% du total du capital de la Société et le montant total négocié sur les actions de la SOBOA représentant, sur les douze derniers mois, moins de 0,5% de la capitalisation boursière.

Dans ces conditions, SOBOA a obtenu un accord d'Euronext Paris relatif à une radiation de la cote des actions de la Société, en application de l'Article P.1.4.2 des règles non harmonisées d'Euronext applicables au marché réglementé Euronext Paris (la « **Procédure de Radiation** »).

BGI a pris les engagements exigés par la Procédure de Radiation, notamment de lancer une offre publique d'achat simplifiée sur les actions non encore détenues par l'Initiateur à la date des présentes (ci-après l' « **Offre** »). Un projet d'Offre à un prix de 690 € par action SOBOA sera par conséquent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers prochainement.

Conformément aux dispositions de l'article 261-1 I du règlement général de l'AMF, le conseil d'administration de SOBOA a nommé le cabinet Farthouat Finance en qualité d'expert indépendant aux fins que ce dernier se prononce sur le caractère équitable des conditions financières de l'Offre.

La procédure de retrait obligatoire n'étant pas prévue par le droit sénégalais, aucun retrait obligatoire ne pourra être mise en œuvre à l'issue de l'Offre.

**A propos de SOBOA ([www.soboa.sn](http://www.soboa.sn)) :**

SOBOA est une société créée en 1929 qui intervient dans le secteur agroalimentaire à travers la production et la commercialisation des boissons gazeuses et bières sur le territoire de la République du Sénégal.

Contact investisseurs : Damien Baron, Directeur Général ([dbaron@soboa.sn](mailto:dbaron@soboa.sn), +221 33 859 28 38)

**Informations importantes :**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres SOBOA. Il ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.